



International

Les armes nucléaires constituent une menace La conférence de révision ne fera pas date

Dans *La Lettre du CEAS* n° 198 de janvier 2005 (pages 2 et 3), nous présentions l'action du réseau mondial « Mayors for peace » (Maires pour la paix), animé en France par l'AFCDRP (Association française des communes, départements et régions pour la paix). Pour ce mouvement, les armes nucléaires hypothèquent globalement notre sécurité, aggravent les risques terroristes et ne garantissent nullement la paix, comme les nombreux conflits ensanglantant la Terre le démontrent. En 2005, il a centré son action sur la Conférence de révision du Traité de non prolifération des armes nucléaires (TNP), qui s'est tenue au siège de l'ONU, à New-York, du 2 au 27 mai 2005. « Mayors for peace » demandait essentiellement l'élaboration d'un calendrier pour l'application du traité qui prévoit, d'ores et déjà, dans son article 6, l'élimination des armes nucléaires. Rappelons que 188 pays sont signataires du TNP.

Selon *Le Monde 2* (11 juin 2005) : « Au terme de quatre semaines de pourparlers, la conférence s'est conclue sur un échec. Malgré l'inquiétude internationale suscitée par les ambitions nucléaires de l'Iran et de la Corée du

Nord, et les risques d'appropriation d'armes par des organisations terroristes, les pays signataires ne sont pas parvenus à s'entendre sur un nouveau plan d'action »... Mohamed ElBaradei, directeur de l'Agence internationale de l'énergie atomique, a ainsi résumé la situation : « Au bout d'un mois, la conférence se termine là où elle avait commencé : sur un système plein de défauts, affaibli, et sans feuille de route pour le réparer »...

Puissances nucléaires signataires du TNP : Russie (8 232 têtes nucléaires en 2004), Etats-Unis (7 068), Chine (402), France (348), Royaume-Uni (185). La France a ratifié formellement le TNP en 1992. Elle a significativement réduit son arsenal nucléaire depuis le début des années quatre-vingt-dix.

Pays non signataires détenant ou soupçonnés de détenir des armes nucléaires : Israël (100 à 200 têtes nucléaires ?), Pakistan (30 à 50 ?), Inde (30 à 40 ?), Corée du Nord (?).

Pays signataire du traité et soupçonné de développer des armes nucléaires : Iran.

Source : *Le Monde 2* (11 juin 2005).



Point de vue

Où est la peur ? Où est l'exigence ?

Depuis le soir du référendum, les commentateurs exposent à l'envi des explications qui rejoignent le plus souvent les avertissements d'avant scrutin. Le propos n'est pas ici de donner raison à tel ou tel vote mais seulement de s'étonner d'une interprétation pour le moins grossière. Je veux parler de la stigmatisation de la peur qui revient dans beaucoup de bouches autorisées. Comme si la peur était par essence injustifiée, comme si elle ne pouvait être légitime.

Mais d'ailleurs, en l'occurrence, qui a eu peur ? Les électeurs du non, si l'on en croit l'ensemble quasi unanime des experts s'exprimant dans les médias. La peur est un sentiment qui s'éprouve en présence d'un danger. Je dois dire que j'ai plutôt eu l'impression que la peur résidait, au moins cette fois-ci, dans le camp de ceux qui la pointaient chez l'autre. Celui qui vit au quotidien une situation de crise, soit une grosse part de

la population salariée, précarisée, a-t-il encore les moyens d'avoir peur ?

La peur ou la crispation ne se trouvent-elles pas plutôt chez celui qui craint de perdre quelque chose ? Et plus importante serait la chose possédée, la fortune, le pouvoir, le confort, la paix, la jouissance, la noblesse, etc., plus la crispation serait patente et plus grande l'agressivité envers ceux qui pourraient en souligner le caractère illégitime.

Par ailleurs, chez celui qui est au contraire dépossédé, le sentiment qui règne n'est sans doute pas la peur, mais parfois la honte ou l'humiliation quand l'entourage ou la société semblent l'accuser du mauvais sort qui lui est fait, mais parfois l'indignation ou la colère quand l'isolement du dépossédé est rompu et qu'il a le loisir de se voir comme une victime sociale, un perdant d'une course truquée où les règles s'adaptent toujours à l'avantage des mêmes.

Le propos n'est pas ici d'établir le degré de lucidité des uns ou des autres, il s'agit plutôt de rétablir la signification de certains mots, car à force de « mentir l'autre », on détruit sa part la plus intime et on sème chez lui comme dans l'espace où il évolue, une confusion qui fait le lit des excès de pouvoir, des violences désespérées. Et il est évident que cette annulation des arguments adverses (en ne les prenant pas en compte dans le débat), cette négation de l'autre ont été délibérées. D'où ce sentiment de colère, d'indignation qui, à mon sens, a prévalu chez les électeurs du dimanche 29 mai d'autant plus qu'ils avaient étudié le

texte et cherché à en comprendre les tenants et les aboutissants (toutes les études l'indiquent). Ce vote de refus a été vécu par les protagonistes, non pas comme une expression de la peur, ni comme un dévouement, mais à la fois comme un geste indigné face au mépris des tenants de la parole et des affaires, et une grande affirmation collective en faveur d'une Europe plus démocratique. L'avenir dira ou non si elle venait au bon moment.

L'intérêt extrême de la population pour l'enjeu de ce référendum (70 % de participation) devrait en tout cas éclairer les classes hautaines sur une « envie d'Europe » et non pas sur une « peur d'Europe » cantonnée à une frange nationaliste. Cette envie d'Europe est apparemment une envie exigeante qui sait ce qu'elle veut et surtout ce qu'elle ne veut pas. Dans cette exigence, je vois plutôt le signe d'une maturité citoyenne, telle qu'on aimerait l'observer chez ceux qui parlent en leurs noms.

Des intellectuels, des éditorialistes, des politiciens, des « élites », toujours enclins à jouer les donneurs de leçons, a-t-on raison d'attendre mieux que des jugements en forme de caricature ? Chacun qui veut réfléchir peut produire une réflexion, d'autant plus valablement s'il est formé pour cela, encore faut-il le vouloir plutôt que, aveuglément, défendre un pré carré où l'on s'est installé, dominateur et vindicatif.

J-C. Leroy

[>>> Réagir, donner son avis](#)



Actualités statistiques

Chômage : des évolutions contrastées selon les territoires

Dans le cadre de l'Observatoire départemental des données sociodémographiques relatives aux personnes en situation de précarité, le CEAS vient de réaliser un document sur la situation et les évolutions du chômage en Mayenne, à fin mars 2005, par communauté d'agglomération ou de communes (11 pages). Les adhérents intéressés qui n'en seraient pas destinataires peuvent en demander une copie au CEAS.

Alors que le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie 1 n'a pratiquement pas varié au 1^{er} trimestre (cf.

La Lettre du CEAS n° 202 de mai 2005), on constate une baisse dans certains territoires ruraux (- 43 demandeurs d'emploi dans le Bocage mayennais sur un trimestre ; - 33 dans le pays d'Evron ; - 24 dans le pays de l'Ernée...). A contrario, on constate une augmentation autour des trois plus grands pôles (+ 75 dans le pays de Laval ; + 51 dans le pays de Château-Gontier et + 50 dans le pays de Mayenne).

La pensée hebdomadaire

« Les citoyens voient tout et savent tout. Ils n'ont pas toujours raison, mais impossible de construire ce nouvel espace politique en sous-estimant à ce point les récepteurs qu'ils sont ».

Dominique Wolton, directeur de recherches au CNRS, « Pas de démocratie sans communication politique »,
Le Monde des 5 et 6 juin 2005